

# Dynamique des langues nationales et officielles au Cameroun de 1987 à 2005

TANANG Patrice\*  
MIMCHE Honoré\*  
EFON Hervé\*\*

## Introduction

Au Cameroun, les langues constituent sans conteste la manifestation la plus immédiate de la diversité culturelle, entendue ici comme l'expression de la créativité humaine et la somme des expériences collectives des peuples. Conçues comme tel, ces langues sont un patrimoine et non simplement un héritage. Aussi, les autorités camerounaises ont-elles promulgué en janvier 1996, plus de trente années après l'indépendance, une nouvelle loi portant révision de la Constitution de 1972. Il est dit en son article 1, alinéa 3, que : « *la République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur. Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire. Elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales* ». La particularité de cet article, tel qu'énoncé, tient à la volonté de l'État de protéger et de promouvoir les langues nationales consignées à la seule sphère familiale et estimées à plus de 200 selon l'*ethnologue* (2009). C'est donc dire que les langues nationales ont connu des fortunes diverses avant 1996 selon le dynamisme des différents groupes linguistiques. Les langues officielles, quant à elles, ont toujours bénéficié de la volonté des autorités camerounaises d'unifier politiquement un pays multilingue, en communiquant et en assurant une alphabétisation de la population en français et en anglais. Ainsi, 70 % de la population âgée de 15 ans et plus sont alphabétisés en français ou en anglais (RGPH-2005) et seulement 12 % des 15 ans et plus savent lire et écrire le français et l'anglais. Cette illustration chiffrée semble corroborer l'idée selon laquelle la nation est arrivée, non pas à un véritable bilinguisme, mais plutôt à ce que Tabi Manga (2000) appelle « une juxtaposition linguistique ».

La problématique des langues au Cameroun revêt une double importance. D'une part, les langues nationales doivent faire face à l'hégémonie institutionnelle des langues officielles qui, à travers leur « prestige », pourrait inciter les communautés à déprécier leurs propres langues. Le taux d'alphabétisation en langues nationales n'atteint que 6,4 % chez les 15 ans et plus et, d'après Breton et Fohtung (1991), certaines langues nationales seraient éteintes au Cameroun. Tout cela laisse présager une réduction de

\* IFORD, Université de Yaoundé II – Cameroun.

\*\* BUCREP, Cameroun.

la diversité linguistique qui traverse ce pays. Par ailleurs, les résultats enregistrés dans la promotion du bilinguisme tranchent clairement avec les ambitions affichées : Guimatsia (2010) qualifie de « négligeable » la proportion de citoyens camerounais bilingues par rapport à la population totale et Mendo Ze (1999) indique que la langue française a connu une expansion beaucoup plus rapide que l'anglais. Ce dernier reconnaît un caractère dominant au français parmi toutes les langues parlées au Cameroun, en estimant à 80 % la proportion des locuteurs du français sur toute l'étendue du territoire. Eu égard à ce qui précède, on pourrait s'interroger sur les schémas d'évolution du poids démographique des langues officielles et nationales d'alphabétisation au Cameroun. Autrement dit, s'achemine-t-on vers une réduction de la diversité linguistique au Cameroun ? La politique du bilinguisme officiel s'assimile-t-elle dans les faits à une juxtaposition des langues officielles (français et anglais) ?

Cet article s'articule autour de trois parties dont la première présente le contexte politicohistorique dans lequel les différents groupes linguistiques ont évolué au Cameroun ainsi que certaines considérations méthodologiques nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des résultats qui sont présentés dans les deux autres parties.

## Contexte et méthodologie

### Contexte

Communément appelé « Afrique en miniature », le Cameroun constitue une mosaïque de variétés géographiques et climatiques, d'ethnies et de cultures, toutes représentatives du continent africain (Le Vine, 1984). D'après différentes sources, le nombre de langues qui y sont parlées reste très important. Ainsi, on y dénombre près de 248 langues nationales parlées selon l'ALCAM<sup>1</sup> (Breton et Fohtung, 1991), 280 langues nationales selon Leclerc<sup>2</sup> (2011) et 286 langues parlées selon l'*ethnologue* (2009). Quelle que soit la source considérée pour dénombrer le nombre d'unités-langues parlées au Cameroun, ce dernier est classé comme faisant partie des pays ayant une diversité linguistique sans pareille en Afrique (Egina et Mimche, 2010) – avec un indice de diversité linguistique<sup>3</sup> de 0,94.

Si l'on s'en tient à l'inventaire des langues nationales camerounaises réalisé par l'équipe d'élaboration de l'ALCAM en 1983 et complété en 1991, les 248 langues peuvent être regroupées en trois grandes familles de langues. Il s'agit des phylums linguistiques Nilo-saharien, Chamito-sémitique et Niger-congo-kordofan. Il convient de souligner que l'unité-langue, telle que définie par les auteurs de l'ALCAM, permet de dénommer une aire d'intercompréhension de plusieurs dialectes.

Ces langues vernaculaires<sup>4</sup> dénombrées en 1991 ont été le fruit d'un aménagement linguistique depuis la période coloniale. En effet, avant le xx<sup>e</sup> siècle, le territoire camerounais a été au centre des rivalités

<sup>1</sup> Atlas Linguistique du Cameroun.

<sup>2</sup> Jacques Leclerc (2011), *Langue d'Afrique* : [http://www.tfq.ulaval.ca/axl/Langues/1div\\_cont\\_Afrique.htm](http://www.tfq.ulaval.ca/axl/Langues/1div_cont_Afrique.htm)

<sup>3</sup> L'indice de diversité linguistique (IDL) correspond à la probabilité que, dans un pays donné, deux personnes choisies au hasard n'aient pas la même langue maternelle. L'IDL, normalisé pour tenir compte du nombre de langues considérées, va de 0 (diversité nulle) à 1 (diversité maximale), (Unesco, 2010).

<sup>4</sup> Entendu ici comme langue parlée seulement à l'intérieur d'une communauté, parfois restreinte (par opposition à langue véhiculaire).

des grandes puissances européennes qui se disputaient le contrôle des côtes ouest et centre africaines. L'Allemagne fut la première puissance qui signa, le 12 juillet 1884 avec les chefs locaux, le traité qui plaça le territoire camerounais sous protectorat. Sur le plan linguistique, c'est en 1910 que le gouvernement colonial légiféra, à travers l'arrêté de 1910 du gouverneur Seitz, concernant les écoles. Il ressort de ce texte qu'on ne pouvait enseigner aucune autre langue vivante que la langue vernaculaire particulière du village ou l'allemand, et ce n'est qu'avec la permission du gouverneur qu'on pouvait remplacer la langue vernaculaire locale par une langue apparentée (Stumpf, 1979). Sous le protectorat de Berlin, la langue allemande s'est très peu répandue à travers le Cameroun à cause de la brièveté de la période coloniale et aux efforts de pénétration du territoire camerounais qui, selon Mveng et Beling (1977), n'était pas achevée en 1914 au moment où la guerre mondiale éclata. En 1912, Stumpf (1979) souligne qu'il n'existait alors que quatre écoles gouvernementales allemandes avec 833 élèves.

À la suite de la campagne victorieuse des forces franco-britanniques sur les Allemands en territoire camerounais en 1916, l'anglais et le français furent introduits au Cameroun aux côtés des 248 langues vernaculaires (Mveng et Beling, 1977). En 1919, c'est le début de l'administration française et britannique au Cameroun oriental et au Cameroun occidental respectivement.

Durant le mandat et la tutelle britannique au Cameroun occidental (1919-1961), l'expansion de la langue anglaise est restée très limitée, contenue par le pidgin-english qui a continué à s'étendre. Stumpf (1979) souligne que l'administration britannique préférait se servir des écoles en place plutôt que de se lancer dans une refonte complète du système scolaire comme ce fut le cas dans l'autre partie du territoire du Cameroun. Aussi indique-t-il que les écoles existantes, sauf deux, étaient des institutions confessionnelles.

La France quant à elle possédait une expérience coloniale en Afrique noire avant son implantation au Cameroun, contrairement à l'Allemagne en 1884. De ce fait, l'éducation était conçue de manière à répandre la langue française, ce qui devrait faciliter, à terme, les échanges avec les « indigènes ». Pour Stumpf (1979), le gouvernement colonial français mit davantage de moyens à la disposition du Cameroun pour la scolarisation qu'à l'Afrique Équatoriale Française à laquelle il fut rattaché administrativement. Pour s'assurer de la diffusion du français, le gouvernement colonial décida que : « aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français. L'enseignement de toute autre langue est interdit »<sup>5</sup>. Cette interdiction sera réitérée à la conférence de Brazzaville tenue en 1944 : « l'enseignement doit être donné en langue française, l'emploi pédagogique des dialectes locaux parlés étant absolument interdit aussi bien dans les écoles privées que dans des écoles publiques ».

C'est donc au gré des faits historiques que le Cameroun a évolué vers un bilinguisme anglais-français. Ces deux langues ont été érigées en 1961 - lors de la réunification des deux parties du Cameroun - en langues officielles de la République fédérale. Après son accession à l'indépendance, le gouvernement camerounais mettra en place une politique de promotion des langues officielles : le français dans la partie orientale et l'anglais dans la partie occidentale. En 1972, le Cameroun passe d'un État fédéral à un État unitaire, avec en toile de fond l'adoption d'une Constitution où il est indiqué que la République Unie du Cameroun est désormais un état unitaire, bilingue et centralisé. L'objectif affiché fut de promouvoir dans l'ensemble du pays la pratique courante de l'anglais et du français par chaque citoyen et de

<sup>5</sup> Arrêté de Brazzaville du 28 décembre 1920 du Gouverneur général A.F.E Victor Augagneur.

fournir à l'État les moyens de communiquer avec les citoyens dans les deux langues (Tabi Manga, 2000). Ce n'est qu'avec l'avènement de la nouvelle constitution de janvier 1996 que l'État du Cameroun va se prononcer officiellement en faveur de la promotion des langues nationales (article 1, alinéa 3). Ainsi, le système éducatif constitue le véritable champ de la mise en œuvre de la politique linguistique de l'État du Cameroun.

Le système éducatif au Cameroun comprend un sous système formel (système scolaire) et un sous système non formel dont l'objectif principal est d'assurer l'alphabétisation de masse. S'agissant de cette dernière, le gouvernement camerounais a lancé dès les années 1960, une « Campagne nationale d'alphabétisation » de masse connue entre autres sous le nom « d'école sous l'arbre » dans les zones rurales où des paysans et paysannes étaient ciblés. Bien plus, conscient de ce que les fonctionnaires sont ses représentants et même ses porte-parole aux yeux de la population, l'État a lancé dès 1986, le projet d'enseignement de l'anglais aux fonctionnaires qui deviendra en 1990 le Projet de formation linguistique bilingue (PFLB), avec le volet enseignement de la langue française pour les anglophones (Guimatsia, 2010).

En 2002, le Programme national d'alphabétisation (PNA) a été lancé par le Ministère de la Jeunesse avec pour objectif d'éradiquer progressivement l'analphabetisme et l'illettrisme au sein de la population adulte par l'alphabétisation fonctionnelle en langues officielles (anglais-français). Ainsi, on notera de l'état de mise en œuvre du PNA en 2008, que plus de 1 500 Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) ont été ouverts ou réhabilités et plus de 105 000 Camerounais des deux sexes ont été alphabétisés en langues officielles. Par ailleurs, sur le plan privé, 76 comités de langue qui promeuvent une approche bilingue impliquant les langues nationales et les langues officielles s'activaient en 2003 selon l'Unesco dans l'alphabétisation et l'éducation non formelle des adultes à la base. Cependant, Mbala et Wamba (2010) soulignent que les actions les plus significatives en matière de promotion des langues nationales ont été menées sur le terrain par le Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun (PROPELCA), les associations telles que l'Association nationale des comités de langues camerounaises (ANACLAC), le Centre régional de recherche et de documentation sur les traditions orales et pour le développement des langues africaines (CERDOTOLA), la Cameroon Association for Bible Translation and Literacy (CABTAL) et les ONG à l'instar de la Société internationale de Linguistique (SIL)<sup>6</sup>.

Par ailleurs, le Cameroun a également consenti de nombreux efforts dans le domaine de la scolarisation en s'appuyant sur les infrastructures héritées de la colonisation : les effectifs des personnes scolarisées à l'école primaire passeront de 421 000 élèves en 1960 à 901 000 élèves en 1970 (UNESCO, 1972). Entre 1990 et 1997, on a noté une baisse du taux brut de scolarisation dans le primaire (de 96,3 % à 81,6 %), due probablement à la conjoncture économique défavorable. Après cette période, les années 2000 ont été marquées par une hausse de la couverture scolaire à la faveur de la suppression des frais d'écologie dans les établissements publics d'enseignement primaire.

En somme, le profil sociolinguistique du Cameroun, dressé par BIDJA'A (1999), décline 253 langues présentes au Cameroun en : deux langues majeures (français et anglais), quatre langues spéciales (allemand, espagnol, latin et pidgin-english), 247 langues nationales.

**253** Langues = **2** Langues majeures + **4** Langues spéciales + **247** Langues nationales.

<sup>6</sup> La SIL est présente au Cameroun depuis 1968 et participe activement aux activités d'alphabétisation dans les langues nationales à travers la formation du personnel enseignant et l'élaboration du matériel pédagogique (SIL, 2007).

## Méthodologie

Les données utilisées pour cet article sont celles issues des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat du Cameroun de 1987 et de 2005. Les données de recensement, en raison de leur caractère exhaustif, permettent de se faire une idée plus précise du poids démographique des personnes sachant lire et écrire dans une langue. Même si quelques améliorations méthodologiques peuvent être faites d'un recensement à l'autre (population de référence, modalités des variables plus précises, etc.), il est possible de tracer approximativement l'évolution de l'alphabétisation chez les personnes de 12 ans ou plus. À ce jour, trois RGPH ont déjà été réalisés au Cameroun. Le premier a eu lieu en 1976, le deuxième en 1987 et le dernier en 2005. D'une opération à l'autre, les données sociodémographiques recueillies n'ont pas fondamentalement changé. Par contre, on notera que la saisie de l'information permettant de traiter de la problématique de la dynamique des langues au Cameroun a considérablement évolué. Si en 1976, aucune question n'a été posée sur les langues parlées par les individus, l'on s'est contenté en 1987 d'enregistrer les langues d'alphabétisation selon le regroupement présenté dans le tableau A.0. (en annexe). Le questionnaire utilisé lors du RGPH de 2005 se distingue de celui des deux précédentes opérations dans la mesure où les aptitudes à lire et à écrire en langues nationales et langues officielles ont été saisies distinctement. La perspective de l'analyse comparative entre deux dates se trouve donc limitée aux variables renseignées lors du recensement le plus ancien. Aussi, sommes-nous donc contraint de ne présenter que la situation des langues nationales en 2005.

Cet article décrit dans les sections suivantes les dynamiques démolinguistiques des différents groupes linguistiques au Cameroun par des méthodes d'analyse descriptive. D'une part, il s'agira de présenter le niveau atteint par les différentes variables et différents indicateurs retenus (Alphabétisés en langues nationales, Alphabétisés en langues officielles, Francophones, Anglophones, Bilingues) pour l'étude et à comparer éventuellement leur évolution dans le temps. D'autre part, la production des tableaux de contingence, illustrés par des graphiques, permettra de définir, au moyen de deux ou plusieurs variables de l'étude, des catégories qui correspondent aux attributs des groupes linguistiques. L'objectif poursuivi à travers cette différenciation est d'approfondir l'interprétation des niveaux atteints et des tendances qui se dégageront des analyses. Ce faisant, nous recourons autant que faire se peut aux éléments du contexte.

## Situation des langues nationales d'alphabétisation au Cameroun

En 2005, on dénombrait 5,6 % de personnes de 12 ans ou plus alphabétisées dans les langues nationales au Cameroun dont 6,3 % parmi les citadins et 4,9 % chez ceux qui vivaient en milieu rural (tableau 1). L'on ne saurait se prononcer sur une éventuelle baisse ou hausse du taux d'alphabétisme en langues nationales entre 1987 et 2005 compte tenu du mode de recueil de l'information lors de ces deux opérations. Cependant, soulignons que 2,2 % de la population de 12 ans et plus, recensées en 1987, étaient alphabétisées exclusivement en langues nationales – soit 2,5 % en milieu urbain contre 2,0 % en milieu rural.

Le traitement des données du RGPH de 2005 relatives aux langues nationales a permis de dénombrer 85 langues nationales dans lesquelles les personnes recensées déclaraient savoir lire et écrire. Ainsi, 0,87 % des recensés déclaraient en 2005 savoir lire et écrire dans la langue Bulu, 0,79 % en Ewondo, 0,78 % en Bassaa, 0,35 % en Duala et 0,31 % en Arabe. Ces cinq langues appartiennent à la catégorie

**Tableau 1.** Proportion (%) de la population alphabétisée dans les langues nationales par milieu de résidence en 1987 et en 2005

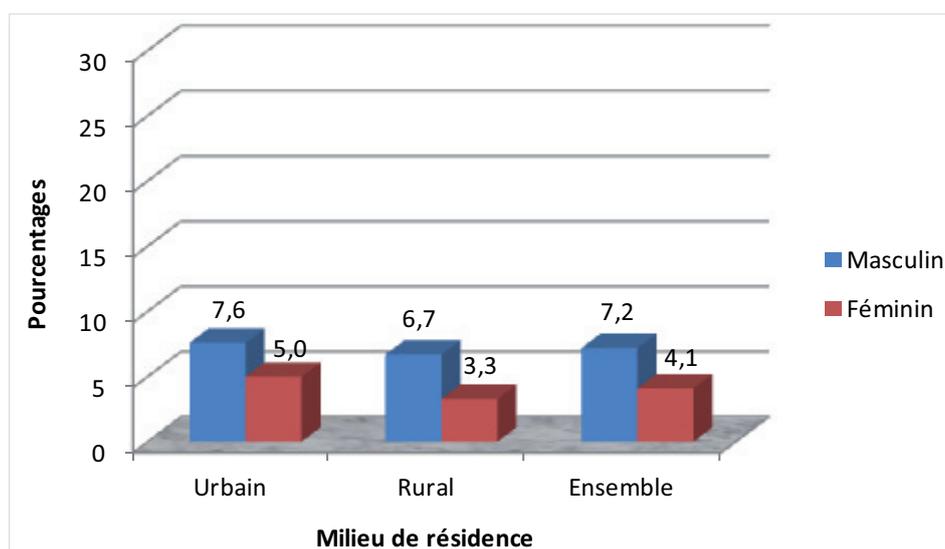
Milieu de résidence	Proportion (%) des personnes alphabétisées exclusivement dans les langues nationales	
	RGPH-1987	RGPH-2005
Urbain	2,5	6,3
Rural	2,0	4,9
<b>Ensemble</b>	<b>2,2</b>	<b>5,6</b>
<i>Effectif total des personnes de 12 ans ou plus</i>	<i>6 383 544</i>	<i>11 114 495</i>

des langues que Breton et Fontung (1993) qualifient de « langues standardisées ». Les autres langues peuvent être réparties en deux groupes à savoir celles comptant entre 0,28 et 0,01 % de recensés qui y sont alphabétisés (54 langues) et celles en comptant moins de 0,01 % (26 langues). Ces faibles taux d'alphabétisation sont le reflet d'une part de la diversité linguistique assez prononcée du Cameroun et d'autre part des expériences embryonnaires d'alphabétisation qu'a connues le pays. Les quelques activités d'alphabétisation qui ont duré ont été menées dans le cadre de l'évangélisation dans certaines régions du pays, grâce à la traduction de la bible avec l'appui de la Société internationale de linguistique (SIL). En outre, les langues ayant une tradition écrite, du fait de l'œuvre des missionnaires lors de la colonisation ou des actions des pouvoirs publics et des ONG après les indépendances, comptent relativement plus de personnes alphabétisées que les autres langues, et ce, quel que soit le poids démographique du groupe de leurs locuteurs.

## Alphabétisation en langues nationales et sexe

Le graphique ci-après met en exergue les différences selon le sexe des proportions de personnes alphabétisées dans les langues nationales au Cameroun en 2005. En effet, 7,2 % des personnes recensées

**Graphique 1.** Taux d'alphabétisation (%) en langues nationales par sexe selon le milieu de résidence en 2005

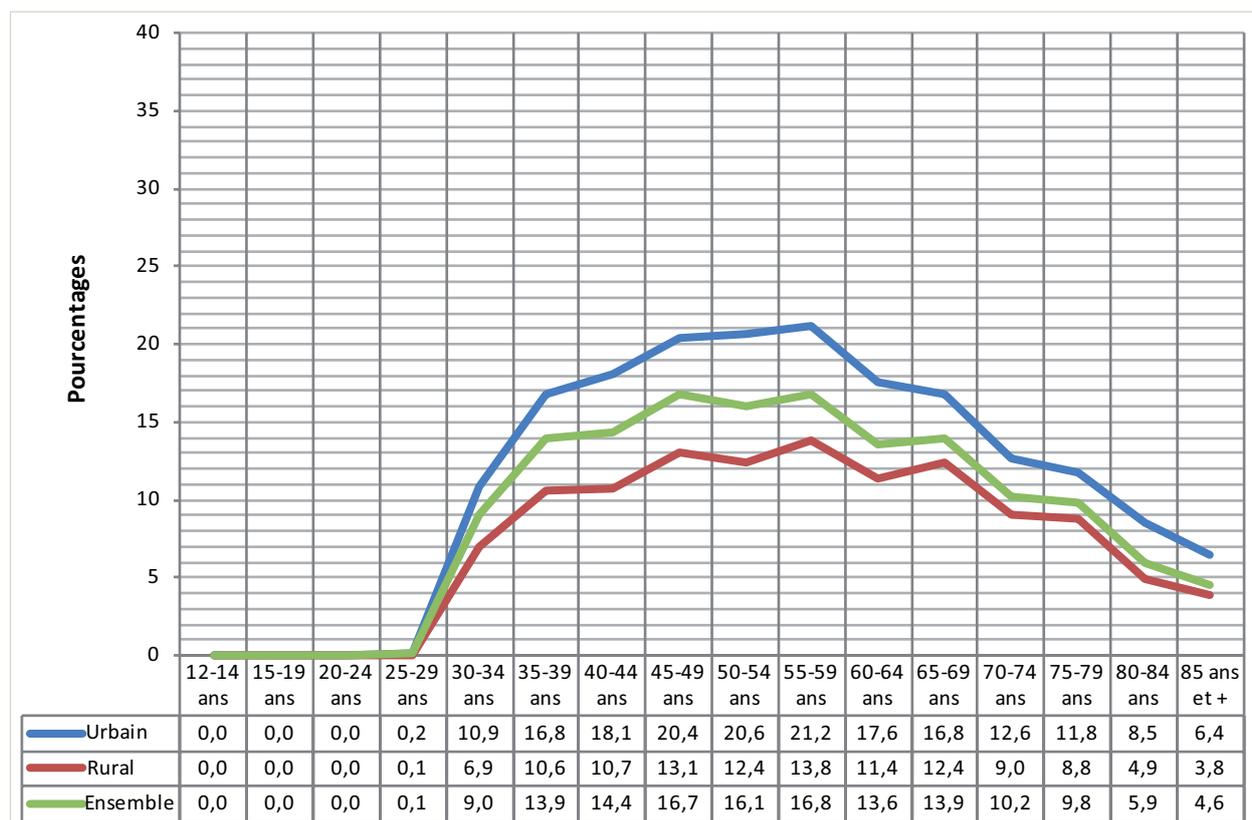


sont alphabètes en langues nationales parmi les hommes contre 4,1 % chez les personnes de sexe féminin. Cette différence serait une conséquence de la valeur accordée à chaque sexe dans la société traditionnelle camerounaise où l'homme pouvait prétendre à une éducation alors que la femme était consignée aux tâches ménagères. Les écarts selon le milieu de résidence sont plus prononcés chez ces dernières où 5,0 % d'entre elles, résidentes en milieu urbain, sont alphabétisées contre seulement 3,3 % en milieu rural. S'agissant des hommes résidents en milieu urbain, 7,6 % d'entre eux sont alphabétisés dans les langues nationales contre 6,7 % chez leurs congénères du milieu rural.

## Alphabétisation en langues nationales et groupe d'âges

Les résultats de l'analyse de l'alphabétisation dans les langues nationales selon le groupe d'âges des personnes recensées, illustrés par le graphique ci-après, mettent en évidence un effet de génération par rapport à l'aptitude à lire et écrire. L'essentiel des alphabètes en langues nationales se retrouve au sein des plus anciennes générations, et ce quel que soit le milieu de résidence considéré. Les jeunes générations 1991-1993, 1986-1990 et 1981-1985 (c'est-à-dire 12-14 ans, 15-19 ans et 20-24 ans au moment du recensement) sont quasiment analphabètes en langues nationales et ce n'est qu'à partir du groupe d'âges 25-29 ans qu'on note quelques recensés alphabètes en langues nationales – soit 0,1 % d'entre eux. Cette proportion d'alphabétisés croîtra avec le groupe d'âges et atteindra son maximum au sein des 55-59 ans avec 16,8 % (soit 21,2 % en milieu urbain et 13,8 % en milieu rural) pour décroître ensuite jusqu'à 4,6 % (soit 6,4 % en milieu urbain et 3,8 % en milieu rural).

**Graphique 2.** Taux d'alphabétisation (%) en langues nationales par groupe d'âges selon le milieu de résidence en 2005

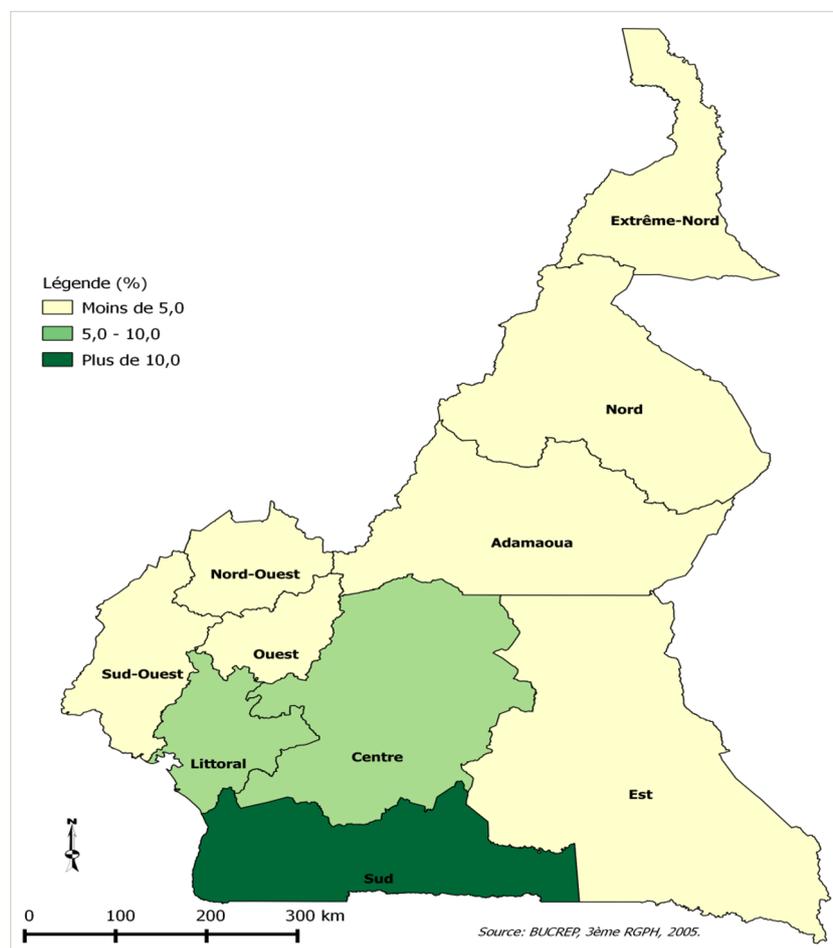


rural) chez les 85 ans et plus. Les générations de personnes nées avant les années d'indépendance (notamment 1941-1945, 1946-1950 et 1951-1955) affichent les plus grandes proportions d'alphabétisées en leur sein. Ces tendances, qui demeurent inchangées, même si l'on se projette à l'échelle de chaque région, seraient aussi bien l'œuvre des missionnaires pendant la période coloniale qu'aux programmes d'alphabétisation des adultes mis œuvre par l'État indépendant et décrits dans le contexte de l'étude.

## Alphabétisation en langues nationales et régions de résidence

L'analyse régionale des taux d'alphabétisation permet de relever les différences géographiques. La carte ci-après donne une visualisation des variations géographiques des taux d'alphabétisation en langues nationales au Cameroun que l'on peut regrouper en trois grands ensembles. Le premier groupe est composé des régions comptant moins de 5 % de personnes alphabétisées en langues nationales. Il s'agit des régions de l'Est (4,9 %), de l'Adamaoua (4,8 %), du Sud-Ouest (4,2 %), du Nord (2,6 %), de l'Extrême-Nord (2,3 %), de l'Ouest (2,2 %) et du Nord-Ouest (1,6 %). Le deuxième groupe comprend les régions du Centre (9,8 %) et du littoral (7,5 %). La région du Sud constitue à elle seule le dernier ensemble avec 22,2 % d'habitants alphabétisés en langues nationales.

**Carte 1.** Proportion (%) des personnes de 12 ans ou plus alphabétisées en langues nationales par région, Recensement de 2005



Ces disparités sont le reflet de l'évolution sociohistorique du Cameroun : l'enseignement de ces langues ayant été initialement dispensé par les missionnaires qui ont précédé ou suivi les voies de pénétration coloniale à partir de la côte atlantique : axes kribi-Ebolowa-Yaoundé et Douala-Edéa-Yaoundé. Les autres régions, qu'on pourrait qualifier d'accès difficiles, n'ont été que faiblement touchées par ce processus d'alphabétisation dans les langues nationales.

## Dynamiques des langues officielles

Bien que l'aptitude des recensés à lire et à écrire en français et en anglais ait été saisie au cours des deux derniers recensements, il n'a pas été possible en 1987 de dénombrer les personnes alphabétisées en anglais qui ne le sont pas en français et vice-versa. Ainsi, nous avons procédé à des mesures indirectes basées le type d'enseignement suivi pour estimer le niveau d'alphabétisation dans chaque langue en 1985. Ce qui rend possible dans cette partie une analyse de l'évolution de l'alphabétisation dans les langues officielles de 1985 à 2005.

### Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées dans l'une (au moins) des deux langues officielles de 1987 à 2005

La proportion des personnes alphabétisées en langues officielles au Cameroun a connu une nette augmentation entre 1987 et 2005, les deux derniers recensements, passant de 53,3 % à 71,2 %. Cette augmentation est à mettre en relation avec l'intérêt croissant pour la scolarisation des enfants, aussi bien par les pouvoirs publics que par les ménages (Ngoufo, 2010). Soulignons que cette proportion est fortement influencée par le milieu de résidence. En 1987 déjà, l'écart urbain-rural était de 34 points en faveur de la ville (74,2 % contre 40,2 %). Cette tendance s'est quasiment maintenue en 2005 (87,3 % contre 53,8 %) avec 0,5 point en moins (tableau 2).

**Tableau 2.** Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles par milieu de résidence, Recensements de 1987 et 2005

Milieu de résidence	Année	
	1987	2005
Urbain	74,2	87,3
Rural	40,2	53,8
<b>Ensemble</b>	<b>53,3</b>	<b>71,2</b>

### Langues officielles et sexe des personnes alphabétisées

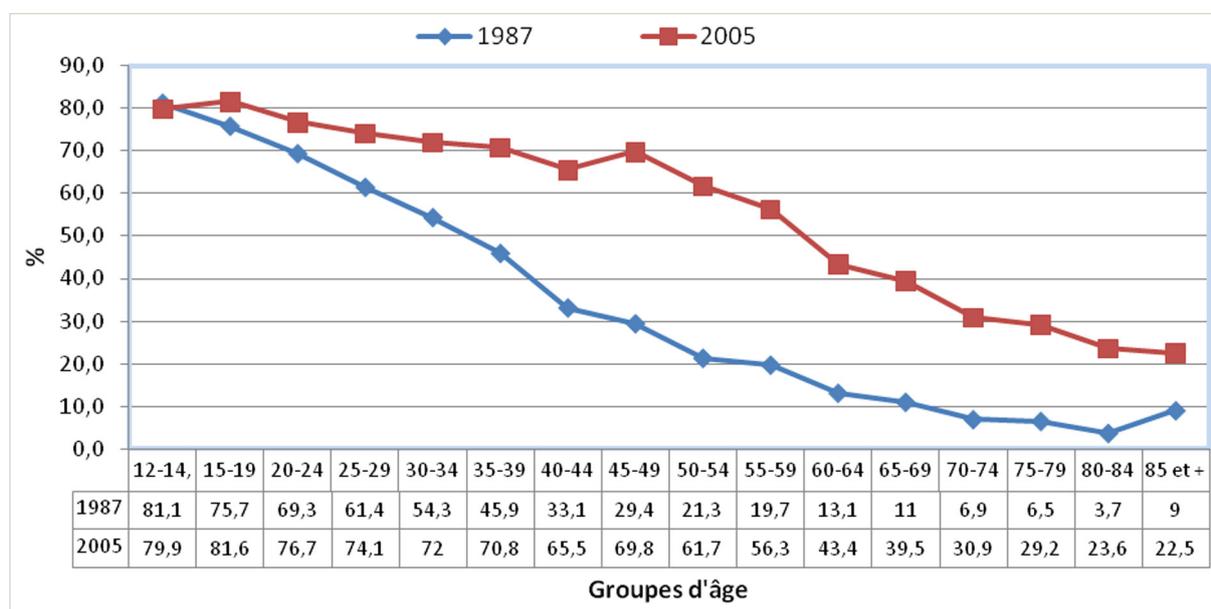
En 2005, parmi les hommes résidant au Cameroun, 76,9 %, étaient alphabétisés en langues officielles contre 65,8 % chez les femmes (tableau A.1). La scolarisation différentielle en faveur du sexe masculin, mise en évidence par plusieurs études, pourrait expliquer cet écart homme-femme en matière

d'alphabetisation en langues officielles. L'indice de parité de sexe<sup>7</sup> en 2005 est en effet de 0,95, 0,89 et 0,81 pour les niveaux primaire, secondaire et supérieur, respectivement (Ngoufo, 2010). Le milieu de résidence renforce davantage l'écart homme-femme en matière d'alphabetisation : de 5,7 points en ville (90,1 % contre 84,4 %), il passe à 14,9 points à la campagne (61,6 % contre 46,7 %). Cette situation était déjà observée en 1987. Alors que la proportion des hommes alphabétisés en langues officielles était de 62,7 %, celle des femmes était juste de 44,6 % ; et cet écart en faveur des hommes était un peu plus marqué en milieu rural (13,9 points en ville contre 17,7 points à la campagne).

### Langues officielles et groupe d'âges des personnes alphabétisées

L'examen de l'évolution de l'alphabetisation en langues officielles selon l'âge révèle globalement la diminution de la proportion d'alphabetisés au sein de la population à mesure que l'âge augmente (graphique 3). Aussi bien en 1987 qu'en 2005, cette tendance générale est observée, même si en 2005, le groupe d'âges 15-19 ans affiche la plus forte proportion d'alphabetisés (81,6 %). Les écarts observés entre les années 1987 et 2005 sont la résultante du gain des actions menées dans les années 1970 et 1980 en faveur de l'alphabetisation à travers l'éducation formelle et non formelle (Lizarzaburu, 1983), ayant profité aux jeunes générations d'alors, devenues plus âgées en 2005.

**Graphique 3.** Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées en langues officielles par groupes d'âges, Recensements de 1987 et 2005



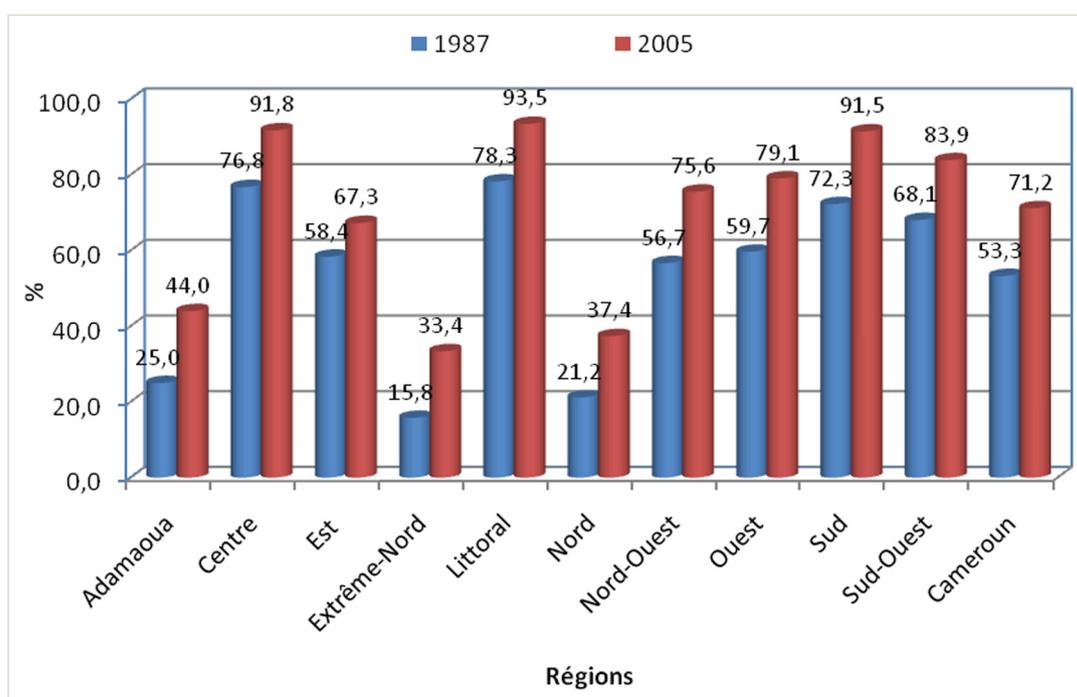
### Langues officielles et régions de résidence des personnes alphabétisées

La proportion d'alphabetisés dans les langues officielles a connu des évolutions diverses de 1987 à 2005 d'une région à l'autre. Les régions de l'Ouest (de 59,7 % à 79,1 %), de l'Adamaoua (de 25,0 % à

<sup>7</sup> L'indice de parité entre sexes (IPS) est calculé en faisant le rapport entre le taux brut de scolarisation des filles et le taux brut de scolarisation des garçons pour un cycle d'enseignement donné. Plus il est proche de 1, moins grande est la différence entre filles et garçons en matière de scolarisation.

44,0 %) et du Nord-Ouest (de 56,7 % à 75,6 %) connaissent la plus forte augmentation de la proportion d'alphabétisés en 18 ans (tableau A.1). Le cas spécifique de la région de l'Adamaoua s'explique entre autres par le fait que la région a été la zone de convergence au cours de la même période des programmes d'alphabétisation fonctionnelle liés à divers programmes sociaux (d'éducation familiale) et par la création d'une université par les pouvoirs publics ayant drainé des populations constituées majoritairement de jeunes plus instruits. Outre la scolarisation différentielle, la mobilité résidentielle, bien au-delà de la dynamique naturelle, pourrait également expliquer les rythmes différenciés d'alphabétisation en langues officielles entre région.

**Graphique 4.** Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées en langues officielles par régions d'après les recensements de 1987 et 2005



Somme toute, le niveau d'alphabétisation en langues officielles au Cameroun a considérablement accru entre 1987 et 2005. Cependant, cette augmentation serait-elle tributaire de l'évolution du poids démographiques des francophones ou des anglophones ?

## Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées en anglais

La proportion des personnes sachant lire et écrire en anglais était de 25,2 % au 3<sup>e</sup> RGPH en 2005. Par rapport au 2<sup>e</sup> recensement de 1987, elle a plus que doublé passant de 12,2 % à 25,2 %. L'essor de l'anglais s'explique par les efforts accrus des pouvoirs publics, déjà évoqués ci-dessus, les initiatives privées de création d'établissements anglophones et bilingues, et surtout la prise de conscience croissante, d'une bonne frange de ménages urbains et de la société civile, des atouts de l'anglais. Dans plusieurs villes du pays, l'apprentissage de l'anglais a connu un essor parmi les ménages francophones se traduisant par une tendance à scolariser les enfants dans le sous système anglophone. Le recours à ce système d'enseignement est plus perçu comme un gage pour l'avenir de l'enfant au niveau international en général.

La proportion des personnes alphabétisées en anglais a évolué différemment selon le milieu de résidence. Alors qu'en ville, elle est passée de 14,9 % à 30,7 % en 18 ans, cette augmentation n'a été que de 6,8 points à la campagne (de 12,5 % à 19,3 %), dans la même période (tableau 3). De même, l'écart urbain-rural, de 2,4 points en faveur du milieu urbain en 1987, est passé à 11,4 points en faveur de la ville en 2005.

**Tableau 3.** Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées en anglais par milieu de résidence

Milieu de résidence	Année	
	1987	2005
Urbain	14,9	30,7
Rural	12,5	19,3
<b>Ensemble</b>	<b>13,4</b>	<b>25,3</b>

### Anglophones et sexe des personnes alphabétisées

La proportion des personnes sachant lire et écrire en anglais varie selon le sexe. En 2005, parmi les hommes, 28,3 % étaient alphabétisés en anglais, contre 22,3 % chez les femmes (tableau A.2 en annexe). Cette tendance était déjà observée en 1987 (16,4 % chez les hommes et 10,6 % chez les femmes), et l'écart homme-femme est resté quasi constant entre les deux recensements (5,8 en 1987 et 6,0 en 2005). Dans la mesure où l'indice de parité de sexe évoqué plus haut est en faveur des hommes, quel que soit le niveau d'enseignement, dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, régions originellement anglophones, les différences de scolarisation entre sexes expliquent également, dans une certaine mesure, les écarts homme-femme dans l'alphabétisation en anglais.

### Anglophones et groupe d'âges des personnes alphabétisées

L'examen de la proportion des personnes alphabétisées en anglais selon l'âge met en évidence le constat établi pour les deux langues officielles, selon lequel cette proportion diminue presque toujours au fur et à mesure que l'âge augmente. De 12 à 50 ans, elle est au-dessus de 20 % et après 50 ans, elle est en deçà, voire à moins de 10 % au-delà de 65 ans (tableau A.2 en annexe). Bien que la même tendance ait été globalement observée en 1987 (la proportion d'alphabétisés en anglais des personnes de 12-14 ans était supérieure à celle des 15-19 ans), l'on remarque qu'entre 15 et 60 ans, la proportion d'alphabétisés s'est accrue d'au moins 10 points de 1987 et 2005.

### Anglophones et régions de résidence des personnes alphabétisées

La région de résidence est également un élément de différenciation de la proportion des personnes alphabétisées en anglais. À partir des données du 3<sup>e</sup> RGPH, trois catégories relatives à l'alphabétisation en anglais peuvent être constituées. Le 1<sup>er</sup> groupe qui comprend le Sud-Ouest (78,3 %) et le Nord-Ouest (71,3 %), régions historiquement anglophones du Cameroun, présente des proportions très élevées d'alphabétisés en anglais. Le 2<sup>e</sup> groupe, constitué du Littoral (23,6 %), du Centre (22,6 %), du Sud (15,3 %) et de l'Ouest (13,1 %), régions dans lesquelles les niveaux d'instruction sont compris entre

10 et 25 %, se caractérise globalement par une forte implantation des établissements anglophones et bilingues. Enfin, la 3<sup>e</sup> catégorie regroupe les régions ayant de très faibles proportions d’alphabétisés en anglais, notamment l’Adamaoua (8,5 %), l’Est (7,3 %), le Nord (5,5 %) et l’Extrême-nord (5,0 %). Cette catégorisation n’était pas perceptible en 1987, où en dehors du Sud-Ouest (65,3 %) et du Nord-Ouest (55,6 %), toutes les autres régions avaient moins de 10 % d’alphabétisés en anglais. C’est dire que la progression de l’alphabétisation en anglais a été relativement forte, parfois très forte entre les deux recensements, notamment dans le Centre (5,4 % à 22,6 %) et le Littoral (6,1 % à 23,6 %), comme on peut l’observer dans le tableau A.2 en annexe.

Au total, l’alphabétisation en anglais est en plein essor au Cameroun. La proportion des personnes alphabétisées en anglais varie globalement suivant les différences d’instruction entre hommes et femmes, d’un lieu de résidence à l’autre, etc. Cette dynamique s’inscrit-elle dans un mouvement d’ensemble ou se fait-elle au détriment du français ?

## Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées en français

En 2005, la proportion des francophones ou les personnes sachant lire et écrire en français se situait à 57,6 %. Celle-ci était de 41,1 % au 2<sup>e</sup> recensement, d’où une augmentation 16,5 points en 18 ans. On note de grands écarts entre les milieux urbain et rural en faveur du premier en 1987 et en 2005.

**Tableau 4.** Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées en français par milieu de résidence.

Milieu de résidence	Année	
	1987	2005
Urbain	62,5	74,1
Rural	28,0	39,7
<b>Ensemble</b>	<b>41,3</b>	<b>57,6</b>

### Francophones et sexe des personnes alphabétisées

L’examen selon le sexe laisse observer que parmi les hommes, la proportion des personnes alphabétisées en français est de 62,7 %, en 2005. Cette proportion est bien supérieure à celle des femmes (52,9 %) au cours de la même année, comme le présente le tableau A.3 en annexe. Pourtant, en 1987, l’écart homme-femme était de 14,0 points en faveur des hommes (48,6 % contre 34,6 %) ; ce qui traduit une réduction de cet écart au fil du temps, du moins, entre 1987 et 2005, à travers l’amélioration de la scolarisation des jeunes filles et des femmes.

### Francophones et groupe d’âges des personnes alphabétisées

L’analyse selon l’âge permet de constater que, comme pour les personnes alphabétisées en anglais, la proportion des personnes alphabétisées en français diminue globalement des jeunes aux vieilles générations pour les deux recensements (tableau A.3). Cette proportion est supérieure à 50 % en 2005 chez

les 12-54 ans, alors qu'en 1987, elle ne l'était que pour les 12-24 ans. Ce qui montre une évolution du phénomène et un maintien durable des acquis d'alphabétisation. On remarque également que chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, ces proportions se sont considérablement accrues, avec parfois plus de 20 points d'écart entre 1987 et 2005 (entre 65 et 75 ans).

### Francophones et régions de résidence des personnes alphabétisées

De 1987 à 2005, le rythme d'évolution de ces proportions a été différent d'une région à l'autre (tableau A.3). Ainsi, l'augmentation la plus forte de la proportion d'alphabétisés en français, en points de pourcentage, semble avoir été enregistrée dans les régions de l'Adamaoua (18,2 points) et l'Ouest (18,1 points), qui n'appartiennent pas au groupe de tête en 2005. Les régions de l'Extrême-Nord (de 15,7 % à 32,8 %) et du Nord (de 21,0 % à 36,8 %) affichent également en 18 ans une augmentation importante de la proportion d'alphabétisés. Pour ce qui est des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, les proportions d'alphabétisés, bien que les points d'augmentation ne soient pas les plus élevés, ont été multipliées pratiquement par 6 pour le Nord-Ouest (de 2,0 % à 12,6 %) et par 5 pour le Sud-Ouest (3,8 % à 18,0 %). Cela pourrait traduire une forte dynamique du français dans ces régions. On enregistre enfin la région de l'Est (58,1 % à 66,5 %), dont la proportion d'alphabétisés n'a pas beaucoup évolué, et les régions du Centre, du Littoral et, dans une moindre mesure, du Sud, dans lesquelles la proportion d'alphabétisés, déjà élevée en 1987, a connu une augmentation plutôt modérée.

### Poids démographique des personnes alphabétisées en français et en anglais (bilingues)

L'analyse de la proportion des personnes sachant à la fois lire et écrire dans les deux langues officielles, le français et l'anglais, permet de situer le niveau réel du bilinguisme en langues officielles au Cameroun. Elle permet également d'évaluer l'ensemble des politiques de promotion du bilinguisme mises en œuvre, dans un contexte longtemps caractérisé par une juxtaposition de l'anglais et du français (Tabi Manga, 2000). Eu égard aux limites de la collecte des données relatives aux langues officielles en 1987 décrites plus haut, ayant conduit à l'estimation indirecte des alphabétisés en anglais et en français, et surtout à la difficulté de déterminer la proportion des bilingues parmi ces alphabétisés, il est apparu judicieux dans cette section de présenter simplement la situation du bilinguisme en 2005.

Les données du 3<sup>e</sup> Recensement démographique révèlent que 1 293 502 personnes résidant au Cameroun en 2005, soit 11,6 %, ont déclaré savoir lire et écrire tant en français qu'en anglais.

La proportion de personnes alphabétisées en français et en anglais varie selon le milieu de résidence. Cette proportion est de 17,5 % chez les personnes résidant en ville contre 5,2 % chez celles qui résident à la campagne, comme observé dans le tableau 5 ci-après. Même si au lendemain de l'unification, la pratique courante de l'anglais et du français par chaque citoyen dans l'ensemble du pays est le leitmotiv de l'État unitaire, il reste que la mise en œuvre effective, d'un tel projet bénéficie en priorité à la ville, car à la campagne les pesanteurs socioculturelles sont plus vivaces. De plus, les initiatives privées de création de centres de formation bilingues ciblent prioritairement les chefs-lieux de régions et les villes en général.

**Tableau 5.** Proportion des personnes alphabétisées dans les deux langues officielles par milieu de résidence, Recensement de 2005

Milieu de résidence	2005	
	%	Effectifs
Urbain	17,5	1 014 293
Rural	5,2	279 209
<b>Ensemble</b>	<b>11,6</b>	<b>1 293 502</b>

### Bilinguisme en langues officielles et sexe

Le sexe apparaît également comme un élément de différenciation de la proportion des alphabétisés bilingues. L'écart homme-femme est en effet de 4,8 points (14,1 % chez les hommes contre 9,3 % chez les femmes) en faveur des hommes (tableau A.4 en annexe), et est encore plus grand pour les personnes vivant en ville (5,4 points). Cela est à mettre en relation également, en grande partie, avec la scolarisation différentielle selon le sexe.

### Bilinguisme en langues officielles et groupe d'âges

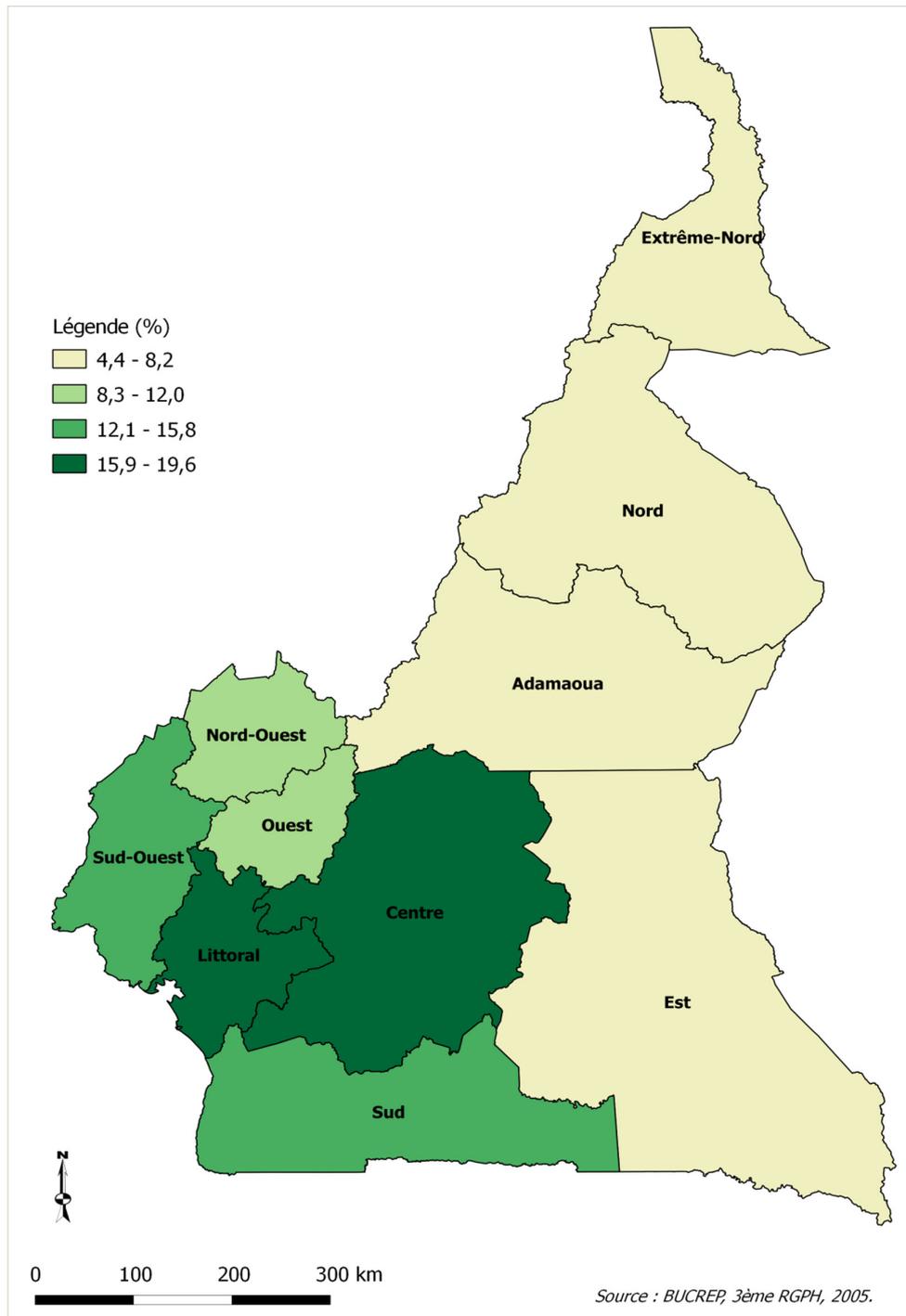
L'analyse de la proportion d'alphabétisés bilingues selon l'âge met en lumière les progrès enregistrés dans l'alphabétisation des deux langues chez les jeunes. En effet, les anciennes générations ont de très faibles proportions d'alphabétisés bilingues en leur sein tandis. Cette tendance générale est observée, quel que soit le milieu de résidence (tableau A.4 en annexe).

### Bilinguisme en langues officielles et régions de résidence

Au niveau régional, il apparaît d'importantes disparités spatiales de la proportion d'alphabétisés bilingues. Le Centre (19,6 %) et le Littoral (18,2 %) se démarquent des autres régions avec les proportions les plus élevées, du fait qu'elles abritent les deux grandes métropoles du Cameroun et qu'elles brassent beaucoup de populations. Viennent ensuite les régions du Sud-Ouest (12,4 %), du Sud (12,1 %) et de l'Ouest (10,5 %) dont les proportions sont supérieures à 10 %. Si le niveau de scolarisation élevé explique les valeurs relativement élevées des proportions d'alphabétisés dans le Sud et l'Ouest, c'est davantage la propension naturelle des populations du Sud-Ouest et anglophones en général à s'exprimer en français, première langue officielle de la majorité des Camerounais, qui explique son pourcentage.

En tout état de cause, la question du bilinguisme en langues officielles représente un enjeu tant du point de vue officiel (facteur d'unité et d'intégrité du territoire national) que de celui des individus, les deux langues étant d'abord perçues sous un angle utilitaire, car les francophones et les anglophones ne rechignent pas à se les approprier réciproquement.

**Carte 2.** Proportion (en %) des personnes de 12 ans ou plus bilingues par région, Recensement de 2005



## Conclusion

L'analyse des langues nationales dans lesquelles les personnes de 12 ans ou plus savent lire et écrire met en relief la diversité linguistique du Cameroun. Cependant, la faible proportion de personnes alphabétisées dans celles-ci (moins de 6 %) interpelle toute la communauté éducative. Toutefois, les écarts

considérables que l'on a pu observer entre les taux d'alphabétisation en langues nationales et ceux en langues officielles au Cameroun sont dus entre autres au fait que l'alphabétisation dans les langues nationales au Cameroun relève essentiellement de l'enseignement non formel, en dépit des quelques expérimentations d'enseignement des langues nationales dans le système scolaire. Cependant, le choix de collecter la principale langue nationale d'alphabétisation lors du dénombrement pourrait sous-estimer les effectifs des personnes alphabètes en langues nationales.

En l'absence d'une politique d'alphabétisation en langues nationales plus volontariste et mieux ciblée, il est à craindre l'extinction de certaines langues nationales qui ne cessent d'être dépréciées au fil du temps par les jeunes générations qui accordent une valeur monnayable aux langues officielles que sont le français et l'anglais. Les initiatives expérimentales, comme les projets PROPELCA (Projet de recherche opérationnel pour l'enseignement des langues au Cameroun) et LASCOLAF (Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone), bien que louables, demeurent parcellaires et mériteraient d'être impulsées et mises en œuvre sur l'ensemble du territoire national.

En dépit du fait que la proportion d'analphabètes tant en français qu'en anglais, donc dans les deux langues officielles demeure préoccupante (28,8 %), le niveau d'alphabétisation a évolué de manière importante entre les deux recensements démographiques de 1987 et de 2005, comme décrit plus haut. On y remarque également que cette évolution se fait dans une dynamique d'ensemble, pour les deux langues officielles.

Au demeurant, une constance se dégage dans l'explication des niveaux différenciés d'alphabétisation en langues officielles, qu'elles soient prises globalement ou qu'elles soient abordées séparément, c'est la scolarisation différentielle selon le milieu de résidence, selon le sexe et selon l'âge des individus. Les disparités régionales sont sous-tendues par des raisons historiques, des contraintes naturelles et par la survivance ou non des pesanteurs socioculturelles. La proportion d'analphabètes, toutes langues confondues, en 2005 demeure encore élevée (près de 3 personnes sur 10), le taux global d'alphabétisation étant de 71,6 %.

Dans ces conditions et dans un contexte multilingue comme celui du Cameroun, la dynamique d'ensemble observée au niveau des langues officielles va certainement continuer, mais les rythmes seront différenciés selon qu'on est anglophone ou francophone. En 2005, la probabilité d'être alphabétisé en français sachant qu'on est anglophone est de 0,46 alors que celle d'être alphabétisé en anglais sachant qu'on est francophone est de 0,20, ce qui découle du caractère majoritaire du français dans l'ensemble du Cameroun. De même, concernant le rapport des langues nationales aux langues officielles, alors qu'un alphabétisé en langues officielles a une chance sur dix de l'être en langues nationales, ce dernier a près de huit chances sur dix d'être alphabétisé en langues officielles, l'alphabétisation dans l'une au moins des langues officielles étant beaucoup plus répandue que l'alphabétisation en langues nationales. Faut-il en déduire en filigrane une concurrence potentielle entre les langues nationales et les langues officielles d'une part, et entre l'anglais et le français d'autre part ?

La perspective d'un aménagement linguistique réaliste, selon Aroga (1997), est envisageable et passe par « une politique consensuelle, qui doit contribuer à dissiper les appréhensions existantes par rapport aux langues officielles, tout en autorisant une valorisation des non officielles ne reposant pas uniquement sur l'affectation fonctionnelle ». Aussi, le rôle des pouvoirs publics sera-t-il déterminant dans la

reproduction linguistique tant au niveau officiel qu'à celui des individus, à travers la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle en langues nationales, mais également en mettant en œuvre de nouvelles stratégies d'incitation des différentes parties prenantes dans le domaine de la scolarisation, dans les régions ayant des proportions d'analphabètes encore élevées.

## Références bibliographiques

- Aroga Bessong D.P., 1997, « *Le bilinguisme officiel (français-anglais) au Cameroun : un problème d'aménagement efficace* », dans *T.T.R. : traduction, terminologie, rédaction*, Vol. 10, n° 1, Montréal, pp. 219-244. [http://id.erudit.org/iderudit/037285 ar](http://id.erudit.org/iderudit/037285_ar)
- Bitja'a Kody Z.D., 1999, « *Problématique de la cohabitation des langues* », dans G. MENDO ZE (dir.), *Le français langue africaine : Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, L'Harmattan, pp. 80-79.
- Breton R., Fogtung B., 1991, *Atlas administratif des langues nationales au Cameroun*, Paris : ACCT, Yaoundé : MESIRES, CERDOTOLA, 143 p.
- Egina A., Mimche H., 2010, « *Une diversité ethnique sans pareille* », dans KENGNE FODOUOP (dir.), *Le Cameroun : Autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, Paris, L'Harmattan, pp. 131-150.
- Guimatsia S.F., 2010, *Cinquante ans de bilinguisme au Cameroun : quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 158 p.
- Le Vine T.V., 1984, *Le Cameroun : du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence africaine, 285 p.
- Lizarzaburu A., 1983, *Politique d'alphabétisation*, Paris, UNESCO, 24 p.
- Mveng E., Beling-Nkoumba D., 1977, *Manuel d'histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPMAE, 284 p.
- Mballa Ze B., Wamba R.S., 2010, *Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone*. Yaoundé, Rapport de recherche – Projet LASCOLAF, 103 p.
- Mendo Ze G., 1999, « *Contexte du français au Cameroun* », *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, L'Harmattan, pp. 45-64.
- Sil International, 2007, *Rapport d'alphabétisation*, Région Afrique, 87 p.
- Stumpf R., 1979, *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960 : Comparaison entre les administrations coloniales allemande, française et britannique et du rôle joué par les sociétés missionnaires*, Bern, Peter Lang, 157, 61 p.
- Tabi Manga, J., 2000, *Les politiques linguistiques au Cameroun : Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Éditions Karthala, 237 p.
- Unesco, 1972, *Institut de pédagogie appliquée à vocation rural – Cameroun : Rapport sur les résultats du projet – conclusion et recommandations*, Paris, Unesco Document, 51 p.
- Unesco, 2010, *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*, Paris, Rapport mondial de l'Unesco, 426 p.

## Annexe

**Tableau A.0.** Questions relatives à l'aptitude à parler, lire et écrire en une langue donnée pour chaque RGPH

Sources	Formulation de la question	Modalités	Population cible																								
RGPH-1976	-	-	-																								
RGPH-1987	Est-ce que... sait lire et écrire ? Encercler le numéro correspondant au symbole approprié	<b>P25</b> 1. <b>AF</b> (Sait lire et écrire français ou anglais) 2. <b>LN</b> (Sait lire et écrire uniquement une langue nationale) 3. <b>AU</b> (Sait lire et écrire uniquement une autre langue) 4. <b>IL</b> (Ne sait ni lire ni écrire)	Population de 11 ans et plus																								
RGPH-2005	Quelles langues nationales le recensé sait-il lire et écrire ?	Voir en annexe la liste des 85 langues nationales recensées.	Population de 12 ans et plus																								
	Le recensé sait-il lire, écrire et parler une des langues officielles ?	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">anglais</th> <th colspan="3">français</th> </tr> <tr> <th>L/R (read)</th> <th>E/W (write)</th> <th>P/S (speak)</th> <th>L/R (lire)</th> <th>E/W (écrire)</th> <th>P/S (parler)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Oui</td> <td>- Oui</td> <td>- Oui</td> <td>- Oui</td> <td>- Oui</td> <td>- Oui</td> </tr> <tr> <td>- Non</td> <td>- Non</td> <td>- Non</td> <td>- Non</td> <td>- Non</td> <td>- Non</td> </tr> </tbody> </table>	anglais			français			L/R (read)	E/W (write)	P/S (speak)	L/R (lire)	E/W (écrire)	P/S (parler)	- Oui	- Non											
anglais			français																								
L/R (read)	E/W (write)	P/S (speak)	L/R (lire)	E/W (écrire)	P/S (parler)																						
- Oui	- Oui	- Oui	- Oui	- Oui	- Oui																						
- Non	- Non	- Non	- Non	- Non	- Non																						

**Tableau A.1.** Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles selon certaines caractéristiques par milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1987	2005	1987	2005	1987	2005
<b>Sexe</b>						
Masculin	80,9	90,1	49,9	61,6	62,7	76,9
Féminin	67,0	84,4	32,2	46,7	44,6	65,8
<b>Groupe d'âge</b>						
12-14	89,9	92,3	75,8	68,1	81,1	79,9
15-19	88,6	92,8	64,3	67,3	75,7	81,6
20-24	85,2	90,8	53,5	56,6	69,3	76,7
25-29	80,8	89,7	45,3	53,7	61,4	74,1
30-34	76,6	88,5	38,2	52,5	54,3	72,0
35-39	66,9	87,2	33,4	51,6	45,9	70,8
40-44	53,7	84,7	23,6	45,4	33,1	65,5
45-49	47,2	85,5	21,8	53,7	29,4	69,8
50-54	36,3	80,0	16,2	46,3	21,3	61,7
55-59	31,3	74,1	15,9	43,5	19,7	56,3
60-64	23,7	60,8	10,4	33,8	13,1	43,4
65-69	18,9	53,7	9,0	31,9	11,0	39,5
70-74	12,3	43,2	5,8	25,2	6,9	30,9
75-79	11,0	40,9	5,5	23,5	6,5	29,2
80-84	7,0	35,6	3,1	18,6	3,7	23,6
85 et +	21,1	33,3	5,9	18,1	9,0	22,5
<b>Région de résidence</b>						
Adamaoua	41,1	62,3	15,7	31,1	25,0	44,0
Centre	87,6	95,1	65,0	82,8	76,8	91,8
Est	73,3	81,5	52,3	58,5	58,4	67,3
Extrême-Nord	33,4	52,6	11,3	27,1	15,8	33,4
Littoral	83,4	94,7	57,3	78,2	78,3	93,5
Nord	42,3	60,0	13,2	27,4	21,2	37,4
Nord-Ouest	78,2	89,3	50,3	66,6	56,7	75,6
Ouest	77,4	89,2	51,4	71,2	59,7	79,1
Sud	86,7	96,2	66,8	88,8	72,3	91,5
Sud-Ouest	83,1	93,1	60,4	76,4	68,1	83,9
<b>Ensemble</b>	<b>74,2</b>	<b>87,3</b>	<b>40,2</b>	<b>53,8</b>	<b>53,3</b>	<b>71,2</b>

**Tableau A.2.** Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées en anglais selon certaines caractéristiques par milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1987	2005	1987	2005	1987	2005
<b>Sexe</b>						
Masculin	17,6	33,4	15,6	22,4	16,4	28,3
Féminin	12,0	27,9	9,9	16,5	10,6	22,3
<b>Groupe d'âge</b>						
12-14	18,0	29,2	25,8	24,1	22,9	26,6
15-19	16,5	33,8	22,5	26,0	19,7	30,4
20-24	17,9	33,5	18,3	23,4	18,1	29,3
25-29	16,9	32,9	14,2	22,2	15,4	28,3
30-34	15,4	33,0	10,4	21,1	12,5	27,5
35-39	14,1	31,8	9,2	19,4	11,0	26,0
40-44	11,2	29,3	5,6	14,9	7,3	22,3
45-49	9,6	28,2	4,6	14,8	6,1	21,5
50-54	6,8	24,2	3,1	11,0	4,0	17,0
55-59	5,2	22,3	2,5	10,6	3,2	15,5
60-64	4,2	15,9	1,7	7,4	2,2	10,4
65-69	3,5	13,3	1,5	6,7	1,9	9,0
70-74	3,0	9,7	0,7	4,9	1,1	6,4
75-79	2,5	9,2	1,4	4,8	1,6	6,2
80-84	2,1	7,7	0,8	3,5	1,0	4,7
85 et +	2,4	8,9	1,4	3,7	1,6	5,2
<b>Région de résidence</b>						
Adamaoua	2,9	13,3	0,9	5,2	1,6	8,5
Centre	9,6	27,3	0,8	9,8	5,4	22,6
Est	3,0	13,5	0,3	3,4	1,0	7,3
Extrême-Nord	1,2	10,2	0,1	3,3	0,3	5,0
Littoral	6,0	24,1	6,4	17,7	6,1	23,6
Nord	1,9	10,6	0,2	3,2	0,6	5,5
Nord-Ouest	74,1	83,3	50,1	63,5	55,6	71,3
Ouest	3,5	20,3	1,0	7,4	1,8	13,1
Sud	4,5	19,7	1,1	12,8	2,0	15,3
Sud-Ouest	77,1	85,2	59,3	72,7	65,3	78,3
<b>Ensemble</b>	<b>14,9</b>	<b>30,6</b>	<b>12,5</b>	<b>19,3</b>	<b>13,4</b>	<b>25,2</b>

**Tableau A.3.** Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées en français selon certaines caractéristiques par milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1987	2005	1987	2005	1987	2005
<b>Sexe</b>						
Masculin	68,1	76,9	34,8	46,2	48,6	62,7
Féminin	56,5	71,3	22,4	33,9	34,6	52,9
<b>Groupe d'âge</b>						
12-14	71,9	76,9	49,9	49,6	58,2	62,9
15-19	72,3	77,7	41,8	49,0	56,1	65,1
20-24	71,2	76,4	35,5	39,8	53,2	61,3
25-29	69,9	75,7	31,7	37,3	49,0	59,0
30-34	67,9	75,4	28,3	37,4	44,9	58,0
35-39	58,5	75,1	24,7	38,0	37,3	57,9
40-44	47,1	74,4	18,3	34,9	27,4	55,1
45-49	40,8	75,6	17,5	42,9	24,4	59,5
50-54	31,6	71,3	13,2	38,3	17,9	53,4
55-59	27,6	64,1	13,5	35,3	17,0	47,4
60-64	20,3	52,3	8,8	28,1	11,1	36,7
65-69	16,0	45,6	7,6	26,6	9,2	33,2
70-74	9,7	36,6	5,1	21,2	5,9	26,0
75-79	9,2	34,2	4,2	19,5	5,1	24,2
80-84	4,9	30,0	2,3	15,5	2,7	19,8
85 et +	18,9	27,0	4,4	14,9	7,4	18,4
<b>Région de résidence</b>						
Adamaoua	39,7	60,2	15,0	29,5	24,0	42,2
Centre	85,1	91,4	64,7	81,5	75,4	88,8
Est	72,6	80,3	52,2	58,0	58,1	66,5
Extrême-Nord	33,1	51,4	11,2	26,7	15,7	32,8
Littoral	79,7	89,5	51,3	69,9	74,1	88,1
Nord	41,8	59,0	13,0	26,9	21,0	36,8
Nord-Ouest	7,2	19,0	0,5	8,5	2,0	12,6
Ouest	75,3	85,5	50,7	69,5	58,5	76,6
Sud	85,4	93,5	66,1	85,2	71,4	88,2
Sud-Ouest	8,4	23,5	1,5	13,5	3,8	18,0
<b>Ensemble</b>	<b>62,5</b>	<b>74,1</b>	<b>28,0</b>	<b>39,7</b>	<b>41,3</b>	<b>57,6</b>

**Tableau A.4.** Proportion (en %) des personnes alphabétisées dans les deux langues officielles selon certaines caractéristiques par milieu de résidence en 2005

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
<b>Sexe</b>						
Masculin	20,2	584 411	7,1	177 252	14,1	761 663
Féminin	14,8	429 882	3,6	101 957	9,3	531 839
<b>Groupe d'âge</b>						
12-14	13,8	85 418	5,6	36 270	9,6	121 688
15-19	18,7	205 170	7,7	66 163	13,9	271 333
20-24	19,1	185 483	6,5	44 319	13,9	229 802
25-29	18,9	146 165	5,8	34 750	13,2	180 915
30-34	19,9	116 839	6,0	29 736	13,5	146 575
35-39	19,7	89 510	5,7	22 468	13,2	111 978
40-44	18,9	69 078	4,4	15 398	11,8	84 476
45-49	18,3	53 311	4,0	11 366	11,2	64 677
50-54	15,5	33 174	2,9	7 484	8,7	40 658
55-59	12,3	15 701	2,5	4 420	6,6	20 121
60-64	7,4	7 547	1,7	3 101	3,7	10 648
65-69	5,2	3 709	1,4	1 906	2,7	5 615
70-74	3,1	1 661	0,8	994	1,5	2 655
75-79	2,5	716	0,7	437	1,3	1 153
80-84	2,1	410	0,4	203	0,9	613
85 et +	2,6	401	0,5	194	1,1	595
<b>Région de résidence</b>						
Adamaoua	11,2	24 541	3,6	11 152	6,7	35 693
Centre	23,6	361 830	8,5	47 704	19,6	409 534
Est	12,3	22 017	3,0	8 635	6,5	30 652
Extrême-Nord	9,0	39 324	2,9	38 154	4,4	77 478
Littoral	18,9	313 873	9,3	11 926	18,2	325 799
Nord	9,7	29 182	2,8	18 720	4,9	47 902
Nord-Ouest	13,0	56 774	5,4	35 900	8,4	92 674
Ouest	16,6	78 454	5,8	34 568	10,5	113 022
Sud	17,0	26 806	9,2	24 890	12,1	51 696
Sud-Ouest	15,6	61 492	9,8	47 560	12,4	109 052
<b>Ensemble</b>	<b>17,5</b>	<b>1014293</b>	<b>5,2</b>	<b>279 209</b>	<b>11,6</b>	<b>1 293 502</b>